

FLI – FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION

HISTORIQUE

- 2003 Réforme de la politique d'intégration en faveur des populations étrangères et d'origine étrangère
L'accueil et l'intégration des étrangers sont promus au rang de priorités nationales
→ Expérimentation du **Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI)** dans 12 départements (migrants de + de 18 ans sauf demandeurs d'asile)
- 2005 Le CAI est entériné par la loi de programmation de la cohésion sociale ; naissance de 3 institutions : la HALDE, le GIP CNHI (Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration) et l'ANAEM
CAI = parcours d'intégration incluant une formation linguistique
- 2006 Généralisation du CAI (janvier) : obligatoire pour tout étranger - nouvellement arrivé en France – et titulaire d'un premier titre de séjour l'autorisant à s'installer durablement en France
La formation linguistique est sanctionnée par le DILF, au niveau A1.1 du CECR, niveau spécialement conçu pour le public non ou peu scolarisé (DILF : diplôme de l'EN)
- 2008 Décret : mise en place d'une **évaluation pour le migrant** de son degré de **connaissance de la langue française et des valeurs de la République**
- 2009 Création de l'OFII : seul opérateur et seul interlocuteur pour les étrangers dans leurs démarches liées à leur migration
- 2011 1^{er} décret (octobre) : élève le niveau d'**évaluation des compétences à l'oral de migrants demandant la nationalité française : niveau B1** du CECR
→ **Modification de la méthode d'évaluation** : le niveau de langue n'est plus évalué au cours d'un entretien individuel par un agent de la préfecture, mais il appartient à l'étranger de justifier de son niveau par la **production d'un diplôme ou d'une attestation délivrée par un organisme reconnu** par l'Etat ou par un prestataire agréé
2^{ème} décret : création d'un **label qualité « FLI »** auquel est adjoint le **référentiel FLI**

LABEL – AGRÉMENT

LABEL	AGRÉMENT
Organisme de formation déclaré	Association de bénévoles non OF
Public, privé et associatif	-
Adultes migrants	Adultes migrants
Apprentissage de la langue et de la culture française en vue d'un usage quotidien (apprentissage de la langue, mode de fonctionnement de la société et valeurs de la République)	ASL, actions linguistiques de proximité, cours d'alphabétisation (intégration sociale, linguistique, culturelle, socioprofessionnelle)
Délivrance d'une attestation* aux migrants	-
Procédure	Dossier de preuves
Audit	-
Délivré par la Commission de labellisation FLI	Délivré par l'Administration française en charge de l'intégration des migrants
Valable 3 ans	Valable 3 ans

*L'attestation, reconnue par l'administration française, est nécessaire pour les procédures d'accès à la nationalité française et de résidence en France.

FLI – FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION

FLI vs FLE ?

Le FLI	ne réinvente pas le	FLE
	s'inscrit dans la continuité du CECR comme le	
	contextualise le	
	authentifie les pratiques déjà en œuvre du	
Projet d'installation durable ou définitif en France	Didactique commune	Projet pédagogique
axé sur les compétences orales		Toutes compétences
Niveau B1 oral		Tous niveaux
au moment de la naturalisation		début du processus d'intégration
SPÉCIFICITÉ DU PUBLIC		
déjà en France ou migrant		migrant
faiblement ou peu scolarisé		scolarisé dans son pays d'origine
demandant la naturalisation		
Délivrance d'une attestation		Obtention d'un diplôme de langue française
parfois francophone		non francophone
RAPPORT A LA LANGUE DIFFÉRENT		
ne maîtrisant pas l'écrit quelle que soit la langue		Maîtrisant l'écrit dans une langue
FORMATEURS		
obligation d'une qualification FLI DU ou MASTER FLI		Pas d'obligation de qualification – Expériences ou Master FLE ou diplôme en sciences du langage ou autre en didactique FLE

Le FLI est un processus d'appropriation de la langue et de la culture française dans le cadre d'un projet migratoire d'installation durable jusqu'à la naturalisation

DUREE DES PARCOURS

Données de référence permettant de construire la durée des parcours nécessaire pour ancrer les apprentissages, en lien avec la formation « in situ » (*en salle de formation*) et la formation « in vivo » (*en dehors de la salle de formation, dans la vie quotidienne*) :

CECR	Niveau de départ	Niveau visé	Si scolarisé	Si non scolarisé
	A0	A1.1	40 à 60 h	400 à 500 h
	A0	A1	60 à 100 h	200 à 300 h
<i>Spécificité française</i>	A1.1			
Elémentaire	A1	A2	100 à 120 h	300 à 400 h
	A2	B1	150 à 180h	
Indépendant	B1	B2	200 à 250 h	
	B2	C1	200 à 250 h	
Expérimenté	C1	C2	Dépend du domaine dans lequel on évolue	

FLI – FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION

DEFINITION DES NIVEAUX

« Le “français langue d'intégration” comprend tous les niveaux d'enseignement et se conçoit comme un **processus évolutif**, susceptible d'accompagner l'adulte migrant pendant toute la durée de son intégration :

A1.1	Première initiation pour des personnes n'ayant pas été scolarisée dans le pays d'origine
A1	Niveau de base de l'intégration, acquis en fin de parcours CAI ; il permet la pratique a minima de la lecture et de l'écriture
A2	Niveau d'usage courant (nécessaire pour obtenir le statut de résident). Il permet une bonne insertion professionnelle
B1	Niveau d'assimilation. Il permet d'exercer ses devoirs de citoyen et est nécessaire pour acquérir la nationalité française
B2	Niveau d'approfondissement. Il permet de mieux se familiariser avec la culture française

« Extrait de l'avant-propos du référentiel FLI », page 5.

⇒ Il existe deux cadres de références :

- Le cadre de référence de l'**ANLCI** (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) → **4 degrés**
- Le **CECR** (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) → **6 niveaux**

Degrés	ANLCI
Degré 1 Repères structurants	Personnes qui ont des compétences qui leur permettent de se repérer : - dans le monde de l'écrit (identification de signes et de mots) - dans l'univers des nombres (base de la numération) - dans l'espace et dans le temps.
Degré 2 Compétences fonctionnelles pour la vie courante	Personnes qui ont des compétences dans un environnement familier pour : - Lire et écrire des phrases simples - Trouver des informations dans des documents courants - Donner et prendre des informations orales lors d'un entretien - Résoudre des problèmes de la vie courante nécessitant des calculs simples.
Degré 3 Compétences facilitant l'action dans des situations variées	Personnes qui peuvent lire et écrire des textes courts, argumenter, prendre de la distance, résoudre des problèmes (correspond à un niveau proche du CFG).
Degré 4 Compétences renforçant l'autonomie	Personnes qui ont les compétences nécessaires pour être à l'aise dans la société et s'adapter aux évolutions (correspond à un bagage de fin de scolarité obligatoire, proche du niveau de qualification du niveau V de l'EN)

FLI – FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION

CECR - Niveaux communs de compétences – Échelle globale (Conseil de l'Europe 2001) -
http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/Framework_FR.pdf

<p>C2 Maîtrise</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. ○ Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. ○ Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes. ○ Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites.
<p>C1 Autonome</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. ○ Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. ○ Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
<p>B2 Avancé Ou utilisateur indépendant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. ○ Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. ○ Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
<p>B1 Niveau seuil</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. ○ Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. ○ Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. ○ Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
<p>A2 Intermédiaire ou de survie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). ○ Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. ○ Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
<p>A1 Introductif Ou de découverte</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. ○ Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Spécificité française

<p>A1.1 <i>D'après les descripteurs de la compétence de communication au niveau A1.1 (Beacco, Ferrari, Lhote, Tagliante, 2005)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Peut comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans des situations de communication très récurrentes ainsi que des énoncés très simples visant à satisfaire certains besoins concrets de la vie sociale ; il peut en utiliser certains. ○ Peut s'identifier et répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation... et, éventuellement, poser lui-même des questions de ce type à quelqu'un de non totalement inconnu ou dans une interaction administrative ou de service prévisible. ○ Peut participer à une interaction ordinaire, au moins partiellement, au moyen d'énoncés simples (centrés sur un ou deux mots), en ayant aussi recours à sa langue première ou à d'autres langues acquises, si l'interlocuteur parle lentement et distinctivement et se montre coopératif et bienveillant.
---	--